CUIRS ET PEAUX

La branche professionnelle des Cuirs et peaux représente toutes les entreprises appliquant la convention collective Industrie des Cuirs et peaux (IDCC 0207). Elle regroupe les activités de transformation des cuirs bruts destinés à de nombreuses industries (maroquinerie, chaussure, habillement, ameublement, automobile, ganterie…) et à la vente (commerce de gros).

Les tanneurs et mégissiers produisent chaque année environ 5 millions de m² de cuirs de bovins, veaux, ovins, caprins, et de peaux exotiques. Cette industrie est constituée de nombreuses petites entreprises réparties sur l'ensemble du territoire, mais concentrées majoritairement en Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. Les clients principaux des tanneries/mégisseries en France sont les grandes maisons de luxe, artisans et métiers d'art.

À noter que l'arrêté de fusion du 23 janvier 2019 a procédé au rattachement des conventions collectives nationales Industrie des Cuirs et peaux (IDCC 0207) et Cordonnerie multiservice (IDCC 1561) à celle de la Maroquinerie (IDCC 2528).

Chaîne de valeur

Chiffres clés

Les données présentées dans ce rapport vous sont proposées par **Komète**, solution de data visualisation de données emploi-formation.

Entreprises

Entreprises

2 860
entreprises en 2024

dénombrement comptabilisant majoritairement des entreprises de l'apprêt et tannage des cuirs - préparation et teinture des fourrures (code APE 1511Z) et du commerce de gros (code APE 4624Z)

Répartition par taille en 2024

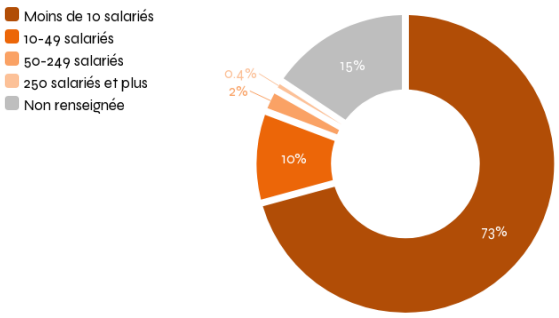

Établissements

3 640
établissements en 2024

dont 45 établissements industriels

Répartition par taille en 2024

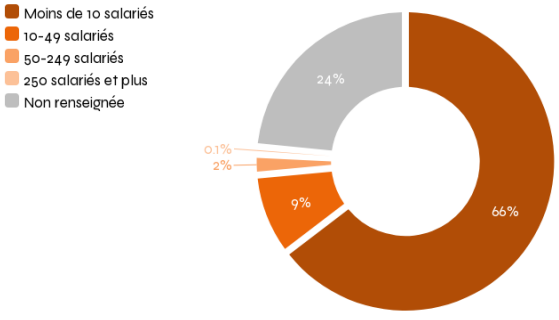

Répartition par région en 2024

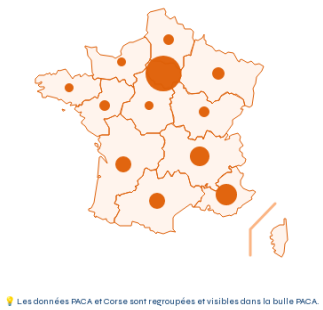

Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.

Salariés

Salariés

25 290
salariés en 2023
dont 1 620 relevant des tanneries-mégisseries

Répartition par taille d'établissement en 2021

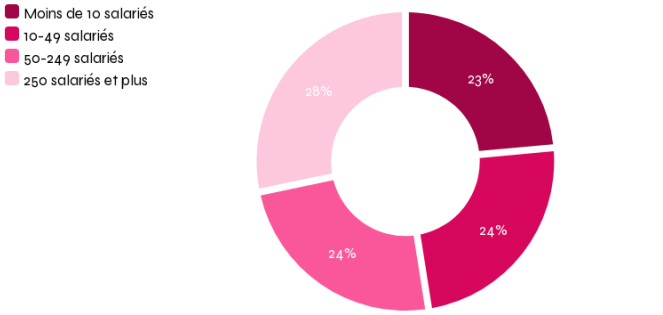

Répartition par région en 2023

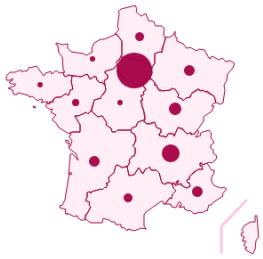

💡 Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.

Répartition par tranche d'âge en 2021

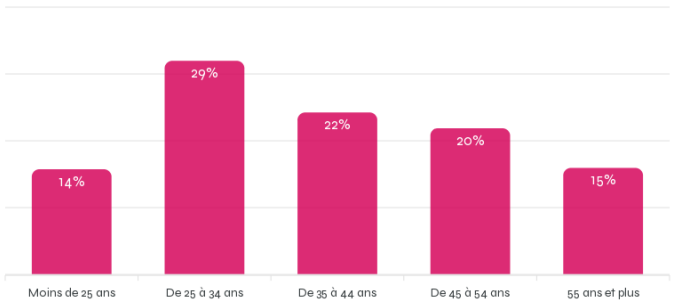

Évolution de la part des salariés de moins de 25 ans et des salariés de plus de 55 ans entre 2017 et 2021

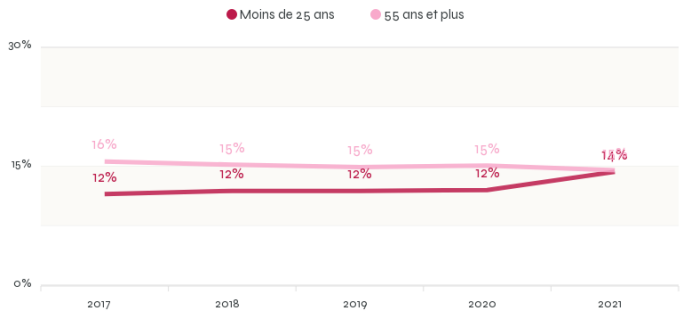

Évolution de la part des femmes entre 2017 et 2021

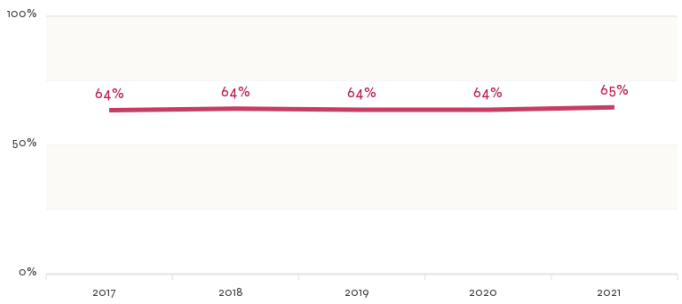

Répartition par type de contrat en 2021

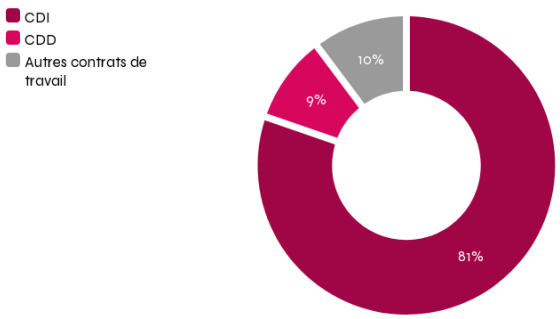

Répartition par famille de métier en 2021

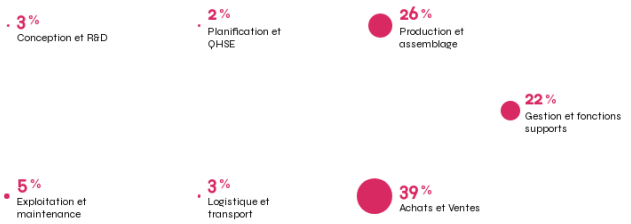

Répartition par catégorie socioprofessionnelle en 2021

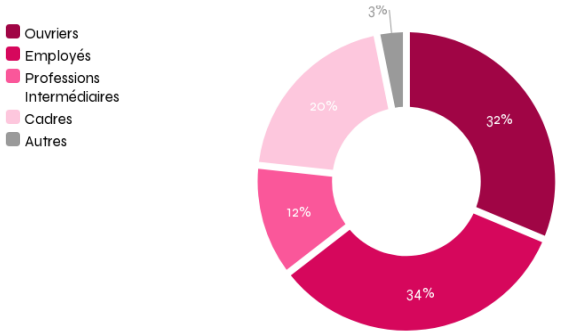

Contrats d'alternance

Contrats d'apprentissage

2 110
alternants en contrat d'apprentissage présents en entreprise au 31/12/2023

Évolution du nombre d'alternants en contrat d'apprentissage entre 2020 et 2023

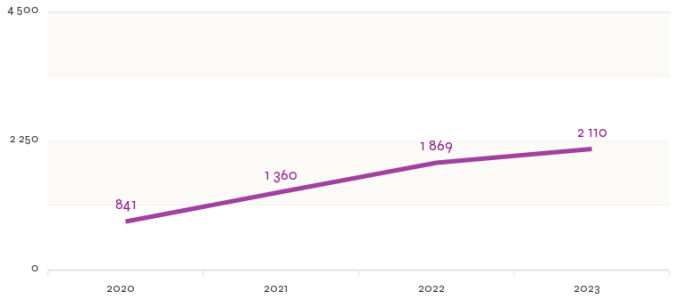

Répartition par taille d'entreprise en 2023

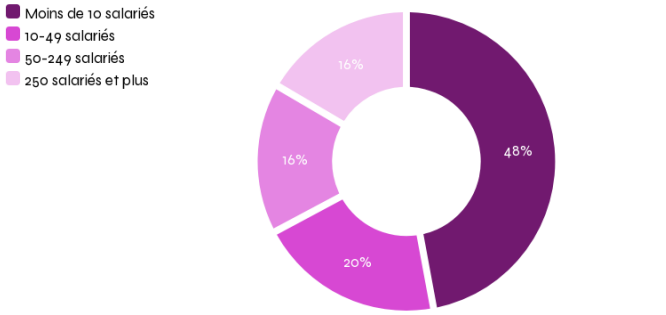

Répartition par région en 2023

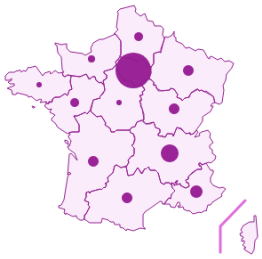

Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.

Taux d'apprentis sur la population salariée par taille d'entreprise en 2023

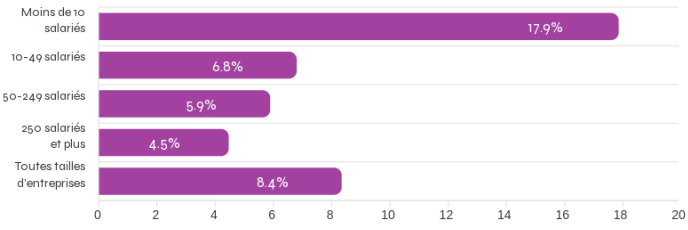

Note de lecture : En 2023, les salariés en contrat d'apprentissage représentaient 17,9% des salariés des entreprises de moins de 10 salariés de la branche Cuirs et peaux.

Contrats de professionnalisation

89
alternants en contrat de professionnalisation présents en entreprise au 31/12/2023

Évolution du nombre d'alternants en contrats de professionnalisation entre 2020 et 2023

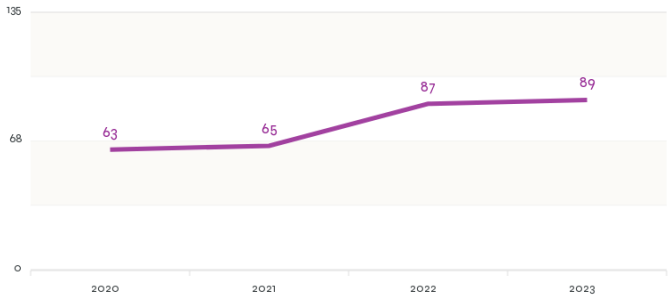

Répartition par taille d'entreprise en 2023

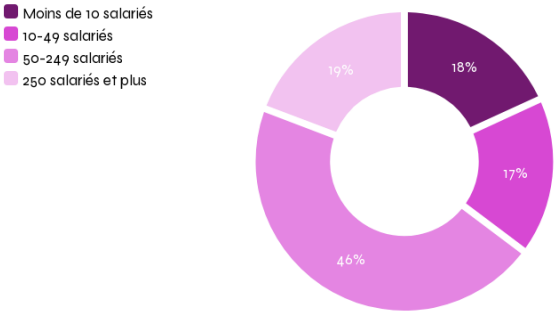

Répartition par région en 2023

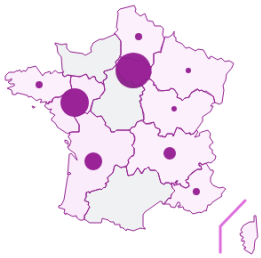

Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.

Taux de contrat de professionnalisation sur la population salariée par taille d'entreprise en 2023

*Note de lecture : En 2023, les salariés en contrat de professionnalisation représentaient **0,3%** des salariés des entreprises de moins de 10 salariés de la branche **Cuirs et peaux**.*

Total alternance

2 199
alternants présents en entreprise au 31/12/2023

Évolution du nombre d'alternants entre 2020 et 2023

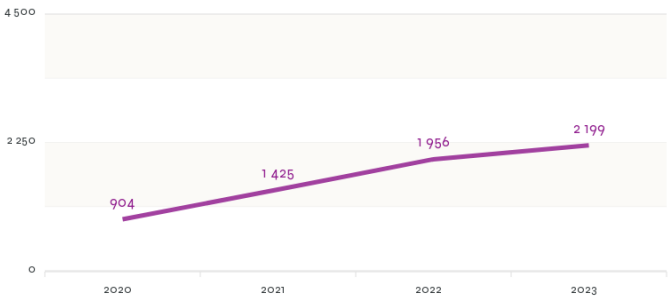

Répartition par taille d'entreprise en 2023

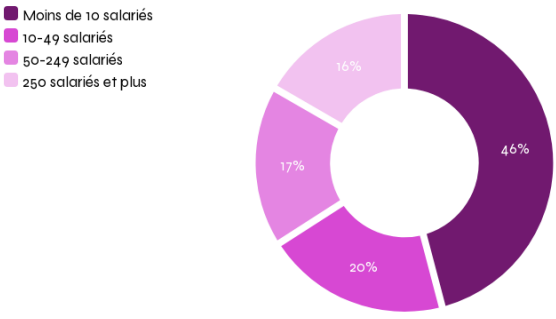

Répartition par région en 2023

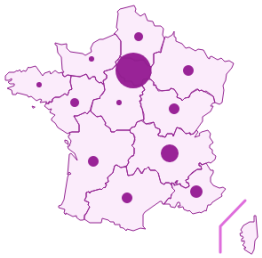

💡 Les données PACA et Corse sont regroupées et visibles dans la bulle PACA.

Taux d'alternants sur la population salariée par taille d'entreprise en 2023

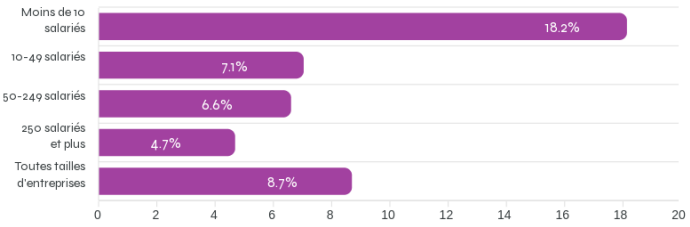

*Note de lecture : En 2023, les salariés en contrat d'alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) représentaient **18.2%** des salariés des entreprises de moins de 10 salariés de la branche **Cuirs et peaux**.*

Activité économique

Principaux enjeux

- Accélérer les investissements techniques et numériques dans le secteur
- Investir dans la R&D des nouvelles techniques de tannage
- Soutenir l'ancrage local des entreprises afin de pérenniser les savoir-faire sur le territoire et assurer le renouvellement des effectifs suite aux départs en retraite à court terme

Les entreprises industrielles de la tannerie-mégisserie connaissent un phénomène de concentration de leurs activités. En effet, leurs clients principaux sont les grandes maisons de luxe françaises qui procèdent de plus en plus à l'intégration de ces acteurs de leur chaîne de valeur pour sécuriser leurs approvisionnements et préserver les savoir-faire artisanaux et de haute technicité de la branche. Les entreprises intégrées profitent d'investissements conséquents des grands groupes, permettant de développer leurs activités et de moderniser leurs outils de production. Elles bénéficient a fortiori de l'image de marque « Made in France » et sont confiantes concernant le développement de leur activité [1] dans un contexte où le secteur du luxe français connait un fort dynamisme ces dernières années.

Les entreprises industrielles de la tannerie-mégisserie respectent les normes actuelles en matière d'environnement et s'engagent dans des processus d'optimisation des modes de production, de diminution de la consommation en eau et de son recyclage, de l'augmentation des capacités/sécurité. Elles parviennent également à répondre favorablement à la hausse des exigences des clients dans le domaine de la RSE (traçabilité, bientraitance animale, innocuité, impact environnemental, conditions de travail…) concernant les produits finis.

L'obtention des labels (Entreprise du Patrimoine Vivant) et certifications dans le domaine de la RSE (Leather working group, Leather standard d'Oeko tex, etc.) est un enjeu important pour les entreprises du cuir français. La Fédération Française des Cuirs et Peaux (FFCP) accompagne les entreprises de la branche en ce sens : gestion de la traçabilité des peaux/conditions d'élevage, de transport et d'abattage, respect de la bientraitance animale et des droits sociaux[2].

1. Source : Diagnostic portant sur l'application de l'accord relatif aux mesures d'urgence de la branche Cuir & Peaux, 2021
2. Source : FFCP

Emploi

Principaux enjeux

- Communiquer sur ces savoir-faire du patrimoine vivant pour attirer les jeunes vers les métiers de la branche et assurer le renouvellement générationnel des métiers de production
- Recruter des salariés spécialisés en R&D pour favoriser le développement de la filière
- Réussir la transformation des métiers induite par la transition écologique

L'activité de tannerie-mégisserie est caractérisée par une forte proportion de salariés présents dans la famille de métier de la production (environ deux tiers), ce qui s'explique par des activités portées par des savoir-faire artisanaux. La pyramide des âges de la branche est particulièrement âgée : près de la moitié des salariés sont âgés de 50 ans ou plus ; la part des jeunes ayant 29 ans ou moins est inférieure à la moyenne interindustrielle. Par conséquent, le recrutement de jeunes salariés dans les prochaines années est un enjeu prioritaire pour les entreprises de la branche, afin de permettre la transmission des savoir-faire et d'assurer la production et le maintien en activité des entreprises.

Néanmoins, le nombre de jeunes en formation initiale est insuffisant par rapport aux besoins en personnels formés des entreprises de la branche : trois quarts des entreprises ont recruté ces dernières années, mais deux tiers des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement [1]. Ce constat concerne majoritairement les métiers de production, qui connaissent de fortes tensions au recrutement, liées au manque de candidats formés aux métiers du cuir. Ainsi au travers de la campagne « Savoir pour Faire » lancée par le Comité stratégique de filière Mode et Luxe française, la branche accentue ses efforts dans la promotion des métiers (campagnes de communication notamment sur les réseaux sociaux Facebook/Instagram/Tik Tok/LinkedIn, organisation de forums, webinaires, podcasts…), notamment auprès des jeunes. Enfin le Conseil National du Cuir (CNC) développe également des outils de communication (exemple : des fiches métiers ou le Salon « **L'Aventure des Métiers** ») pour familiariser le grand public aux métiers du cuir, y compris les métiers des tanneries et mégisseries.

La hausse des exigences des clients dans la qualité et l'empreinte environnementale des produits entraîne une hausse des besoins dans les métiers de la conception, la création et l'innovation des cuirs, même si ces derniers restent minoritaires au sein des entreprises de la branche. Afin d'attirer de nouveaux salariés dans ces métiers, le comité professionnel de développement économique au service de la filière cuir (CTC) a créé des partenariats avec des établissements de profils scientifiques et technologiques, notamment avec l'école d'ingénieur cuir (ITECH) et l'Université de Savoie.[5]

La filière française du cuir a la particularité de disposer de la seule école au monde à proposer un diplôme d'ingénieur cuir (ITECH).

1. Source : Diagnostic portant sur l'application de l'accord relatif aux mesures d'urgence de la branche Cuir & Peaux, 2021
2. Source : *FFTM*

Compétences

Principaux enjeux

- Promouvoir la formation continue et l'apprentissage auprès de publics cibles
- Développer les compétences dans les process de production en adéquation avec les enjeux environnementaux
- Assurer le développement de compétences dans le cadre de la transition écologique

Les activités des tanneries-mégisseries françaises, représentées par la Fédération Française Tannerie Mégisserie (FFTM), reposent essentiellement sur l'image de marque « *Made in France* », sur son savoir-faire et sur la qualité des cuirs produits. Ainsi, la préservation et le développement des compétences des salariés sont un enjeu crucial pour ces entreprises dont certaines bénéficient du label Entreprise du Patrimoine Vivant. Afin de répondre à la hausse de la demande de cuirs plus responsables et respectueux de l'environnement, les entreprises de la branche vont devoir développer les compétences et les connaissances de leurs salariés sur les nouveaux process de tannage qui demandent des opérations particulières.

L'alternance constitue un levier d'attraction et de fidélisation des jeunes, notamment pour les métiers de production qui rencontrent des tensions au recrutement et dont la haute qualité des savoir-faire est essentielle dans la branche. À ce sujet, la FFTM est à l'origine de la création et de la promotion du CQP « *Agent de Production en Tannerie Mégisserie* » qui a permis de former plus d'une centaine de salariés ou de nouveaux entrants depuis 2009. Cette formation permet ainsi aux entreprises de la branche de professionnaliser leurs collaborateurs et de faciliter le recrutement de nouveaux entrants. Un nouveau CQP « *coloriste-finissage* » est en cours de déploiement pour répondre à un véritable besoin de disposer de professionnels qualifiés au sein des entreprises.

En parallèle, la hausse des exigences de la filière Mode et Luxe en matière environnementale impacte directement les métiers de production qui doivent acquérir des compétences en techniques de tannage encore plus responsables de l'environnement. Les métiers de la conception, de la création et de la R&D doivent intégrer les enjeux d'innocuité du cuir et de circularité dans la production. La veille règlementaire, pour pouvoir s'adapter aux évolutions législatives pouvant impacter la production devient également un enjeu pour eux. Enfin, la préoccupation grandissante autour de la traçabilité des peaux et des conditions d'élevage, de transport et d'abattage entraîne une hausse des besoins en compétences en agroécologie et en gestion de la qualité.

études associéEs

— Interindustrie

Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en Auvergne-Rhône-Alpes

juin 2025

https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/panorama-emploi-competences-et-formation-de-linterindustrie-en-auvergne-rhone-alpes/

— Interindustrie

Les besoins emploi-compétences des métiers d'art au sein des branches professionnelles de l'interindustrie

mai 2025

https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/les-besoins-emploi-competences-des-metiers-dart-au-sein-des-branches-professionnelles-de-linterindustrie/

— Interindustrie

Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

février 2025

https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/panorama-emploi-competences-et-formation-de-linterindustrie-en-paca-corse/

— Interindustrie

Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en Hauts-de-France

février 2025

https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/panorama-emploi-competences-et-formation-de-linterindustrie-en-hauts-de-france/

— Interindustrie

Impact de l'intelligence artificielle sur les métiers cadres de l'industrie

février 2025

https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/impact-intelligence-artificielle-industrie/

— Interindustrie

Panorama de l'emploi-formation de l'industrie en région Occitanie

décembre 2024

https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/panorama-emploi-formation-occitanie/

Liens utiles

- Fédération française de la tannerie mégisserie I leatherfrance.com
- Syndicat général des cuirs et peaux I www.cuirsetpeaux.org
- Conseil national du cuir I conseilnationalducuir.org
- Savoir pour faire I savoirpourfaire.fr